



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 09

Le 04 Juin 2020

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV Nouvelle Aquitaine Viticulture 11 du 03 juin 2020](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzan, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Stade moyen grains de plomb
Tordeuses	Détection des premières captures de 2 ^{ème} vol à Libourne et Pomerol
Mildiou	Attaque généralisée et conditions à venir favorables
Black rot	Pas d'évolution des symptômes depuis le 18 mai
Oïdium	Rares symptômes détectés-Période de grande sensibilité des grappes
Flavescence Dorée	Les traitements obligatoires ont dû être effectués (délai au 15 juin pour les parcelles de la zone de régulation traitée par insecticide de synthèse)

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 28 mai au 3 juin

Le temps chaud et sec s'est maintenu toute la semaine, les minimales sont enregistrées les 30, 31 mai ou mardi 2 juin selon les sites et varient de 10 à 13°C. Les maximales sont atteintes le dimanche 31 mai et sont parfois supérieures à 30°C. Un gros orage est survenu lundi 1^{er} juin, avec de fortes disparités de précipitations selon les secteurs, les cumuls variant de 0 à 27.8 mm à Lussac. Des averses de grêle entraînant parfois des dégâts importants sont également signalées, notamment sur les communes de Lussac et Puissegui.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 28 mai au 3 juin

STATIONS- Lieux dits (28 mai au 3 juin 2020)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
BELVES DE CASTILLON-Puy-Arnaud	12.2	29.8	21.8	12.2
GARDEGAN et T.-Mattetournier	-*	-*	-*	-*
LIBOURNE-Garderose	13.3	30.3	22.3	0
LUSSAC-secteur Mayne Blanc	10.5	29.7	20.9	27.8
MONTAGNE-Goujon	11.1	30.2	-*	0
NEAC-Lavergne	11.8	30.1	21.4	0.8
POMEROL-Evangile	12.7	30.5	-*	0
ST CHRISTOPHE-Fombrauge	12.5	28.9	21.5	0.4
ST EMILION-Grand Barrail	10.7	29.4	-*	0.5
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	12.9	30.1	21.5	4.8
VIGNONET-ST PEY-La Vergne	12	30	21.5	0.4

*Plusieurs stations ont connu des soucis de transmission de données cette semaine et certaines valeurs n'ont pu être renseignées.

Météo prévisionnelle (sources CIVB, Météociel, Météo Blue) : du 4 au 10 juin 2020

Une dégradation est prévue pour aujourd'hui 4 juin, avec des pluies orageuses et des cumuls variant de 4 à 10 mm selon les modèles. Le reste de la semaine sera couvert, avec des T°C en baisse par rapport à ces derniers jours (minimales autour de 10°C et maximales autour de 20°C). Des averses (2 à 5 mm) sont également annoncées tous les jours.



Phénologie au vignoble

Date d'observation : mardi 2 juin

La floraison est maintenant terminée et seules les parcelles les plus tardives sont encore au stade fin de floraison. Le stade moyen observé ce mardi est grains de plomb et les parcelles les plus précoces sont au stade grains de pois.



Observation des ravageurs

SUIVI DES VOLS DE TORDEUSES EN 2020 : PERIODE du 27 mai au 04 juin

Suivi des vols

Les toutes premières captures de 2^{ème} vol ont été observées à Pomerol et Libourne le 03 et 04 juin. Le deuxième vol semble sur le point de débuter dans les secteurs les plus précoces tandis que des captures résiduelles du 1^{er} vol sont encore visibles dans les vignobles les plus tardifs de Puisseguin et Saint Philippe d'Aiguille.

Les premières captures de 2^{ème} vol sont encore trop rares et isolées pour identifier un départ de vol. Ce dernier devrait avoir lieu dans les prochains jours si les conditions climatiques le permettent (absence de pluie, T°C chaudes).

BILAN DES PRESSIONS GLOMERULES (G1)

Méthode d'observation

Les comptages de glomérules ont été effectués par le GDON entre le 19 et le 27 mai sur 57 parcelles du réseau d'observation réparties sur l'intégralité des appellations. L'observation a été menée sur 25 à 100 grappes sélectionnées aléatoirement dans chaque parcelle. Des comptages complémentaires ont été communiqués par les Ets Touzan, Vitivista et le groupe Soufflet à des fins de comparaison et de mutualisation des résultats.

Tendance générale de pression en glomérules

La pression générale en zone non confusée est **forte** (moyenne de 28 %, variant entre 0 et 152%) et montre **une assez grande régularité** en fonction des secteurs géographiques. **Elle constitue l'année de plus forte pression glomérules depuis 2008**. Ce niveau de pression est assez décorrélé des vols du mois d'avril mais reste *a contrario* en parfaite adéquation avec les pressions observées à l'automne au moment des vendanges (G3 de 2019).

Les parcelles confusées montrent en général une bonne efficacité de la protection, même si des glomérules y sont quand même trouvés (pression variant entre 3 et 15 %). Plus rarement, quelques îlots isolés et de taille plus réduite subissent de fortes pressions pouvant atteindre 30 à 40 % dans le Sud de l'appellation Saint Emilion.

Il faut noter également **une absence quasi-totale de larve de cochyliis** dans les comptages, et de très rares eulia.

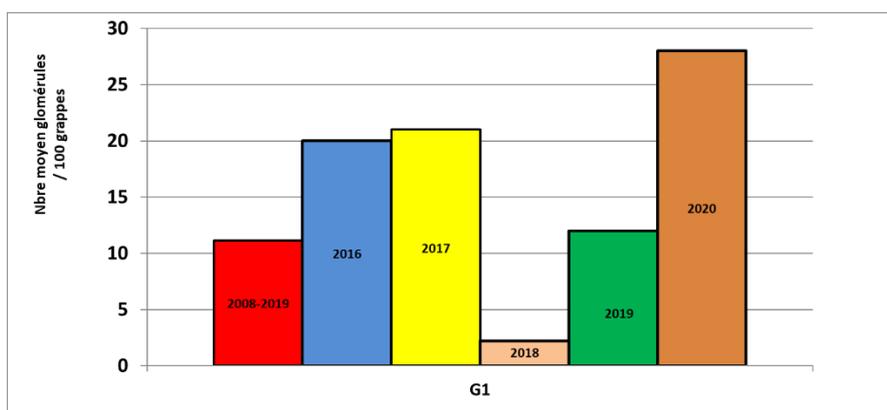


Figure 1 : Niveau de pression général moyen en glomérules, 2008-2020

Répartition spatiale des pressions

Des pressions plus élevées sont observées dans nos comptages sur les communes de Montagne et Libourne. Seul le secteur des Côtes de Francs montre des pressions assez faibles, mais les larves recensées y sont plus jeunes et les pressions pourraient donc encore évoluer dans les jours à suivre.

Comparaison aux seuils de nuisibilité

10 parcelles sur 57 (19%) présentent un niveau de pression inférieur à 5% de glomérules. 46 parcelles (81 %) dépassent ce seuil. 21 parcelles ont un niveau de glomérules supérieur à 20%.

Conduite à tenir pour la génération à suivre (G2)

Etant donné les niveaux de pression, la quasi-totalité des parcellaires dépassent largement les seuils d'intervention pour une régulation des populations en G2. Toutefois, la corrélation entre les glomérules et les niveaux de pression du 2^{ème} vol n'est pas toujours bonne et nous conseillons donc de valider toute décision d'intervention par une observation des niveaux de vol et des pontes à suivre.



Flavescence Dorée

Si vous n'avez pas reçu votre courrier daté du 24 avril 2020 précisant les obligations de traitement de votre parcellaire, merci de nous contacter pour un envoi par e-mail (en nous précisant votre Raison Sociale et votre n°EVV):

Antoine VERPY : animateur@gdon-libournais.fr

Victor SOHIER : v.sohier@gdon-libournais.fr

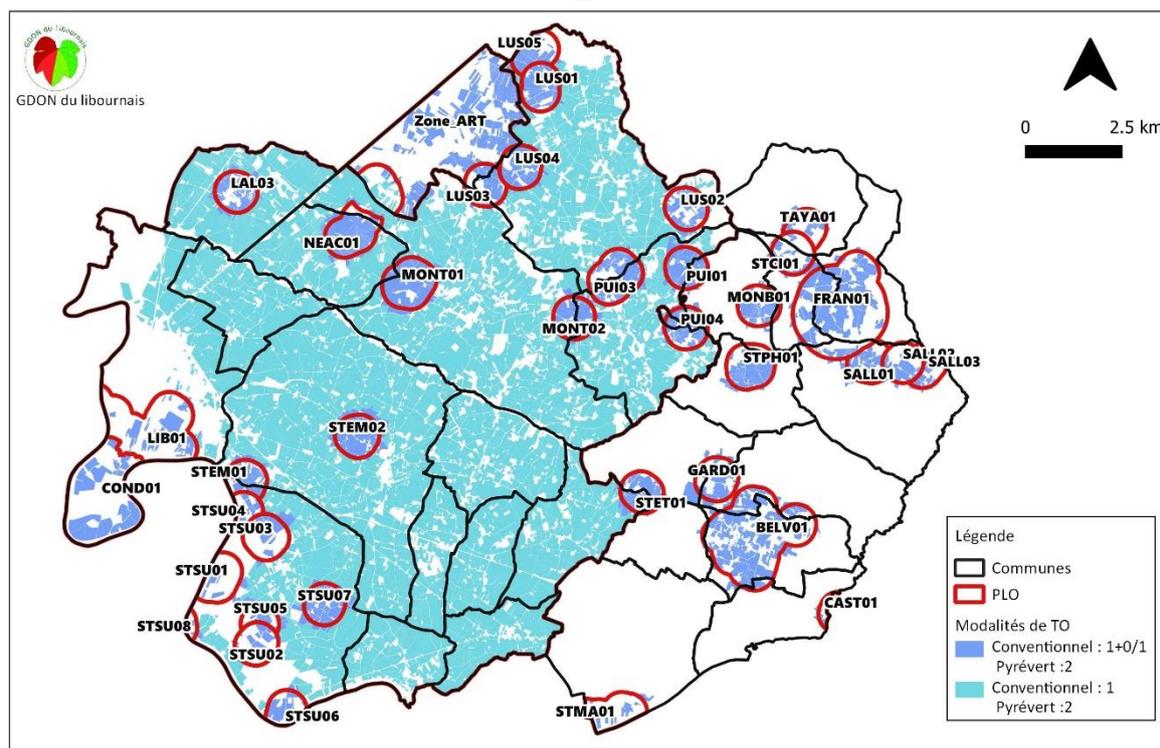
Observation de larves

Les populations de larves peuvent dépasser 40 larves pour 100 feuilles dans certaines parcelles. Le 3^{ème} stade larvaire est visible depuis le 25 mai.

Zones de Traitement Obligatoire

Les cartes détaillées des traitements obligatoires 2020 sont disponibles sur [notre site internet](#). Pour rappel, cette année **toutes les parcelles des appellations Montagne, Lussac, St Georges, Puisseguin, Saint Emilion, Pomerol et Lalande de Pomerol**, ainsi que les superficies en Bordeaux situées sur ces mêmes communes **sont soumises à 1 traitement obligatoire** (2 pour les utilisateurs de Pyrèvert) dit « de régulation », en bleu clair sur la carte située page suivante.

Zones de Traitement Obligatoire 2020



Dates de Traitement Obligatoire

Les dates de traitements obligatoires sont précisées dans les tableaux de la page suivante. Le détail des consignes de traitement est disponible [en cliquant ici](#).

Les périodes optimales de traitement sont les suivantes :

Parcelles contaminées par la FD en 2019 : Déclencher le 1^{er} traitement dès le début de la période (20-25 mai)

Parcelles non contaminées : prévoir un déclenchement du 1^{er} traitement en fin de période pour que le maximum de larves soient présentes au moment de l'intervention (autour du 1^{er} juin dans les secteurs et autour du 05 juin dans la zone de régulation).

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES INSECTICIDES DE SYNTHÈSE

(VITICULTURE CONVENTIONNELLE)

LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 24 avril 2020)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>sur</u> <u>adultes</u>
Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2019	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 14 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE à partir du 22 juillet 2020
Parcelles situées dans les SECTEURS : BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, GARD01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS04, LUS05, MONB01, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI01, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, STCI01, STEM01, STEM02, STET01, STMA 01, STPHI01, STSU01, STSU02, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01, Zone_ART	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 2 juin	AUCUN	SELON INSTRUCTIONS DU GDON (courrier à suivre fin juillet / début août)
Parcelles situées en zone de Régulation :	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 15 juin	AUCUN	AUCUN

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES UTILISATEURS DE PYREVERT

(VITICULTURE BIOLOGIQUE)

LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 24 avril 2020)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>larvaire</u>
Parcelles contaminées FD et non traitées en 2019	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 2 ^{ème} traitement
Parcelles situées dans les SECTEURS : BELV01, CAST01, COND01, FRAN01, GARD01, LAL03, LIB01, LUS01, LUS02, LUS03, LUS04, LUS05, MONB01, MONT01, MONT02, NEAC01, PUI01, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, STCI01, STEM01, STEM02, STET01, STMA 01, STPHI01, STSU01, STSU02, STSU03, STSU04, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01, Zone_ART	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 et le 26 mai	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	AUCUN
Parcelles situées en zone de Régulation	OBLIGATOIRE ENTRE le 20 mai et le 02 juin	OBLIGATOIRE 7/10 jours après le 1 ^{er} traitement	AUCUN

Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : le 02 Juin

OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOLOGAMIQUES du 05 au 10 juin

Mildiou : attaque généralisée importante et météo à venir favorable

Black rot : aucune progression des symptômes depuis le 18 mai, pas de conséquence des pluies du 9-13 mai sur la progression des contaminations

Oïdium : premiers symptômes observés mais la maladie reste anecdotique au vignoble

DETAIL DES RISQUES CRYPTOLOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIU																
Des symptômes ont-ils été observés ?	<p>L'expression des symptômes sur feuilles s'est poursuivie cette semaine avec des taches en pleine sporulation. Les dégâts sont maintenant également visibles sur grappes avec une très forte progression constatée sur nos TNT : tous les sites sont concernés, la fréquence d'attaque moyenne sur grappes évolue de 21 à 73% en une semaine. L'intensité moyenne progresse de 9 à 50% et les sites les plus touchés sont déjà détruits à plus de 90%.</p> <p>Les attaques sont également généralisées sur le vignoble traité : sur une cinquantaine de parcelles suivies, 89% présentent des taches sur feuilles et 56% des symptômes sur grappes :</p> <table border="1"><thead><tr><th>NB parcelles (%)</th><th>Aucun symptôme</th><th>Moins de 10% ceps touchés</th><th>Entre 10 et 50% ceps touchés</th><th>Plus de 50% ceps touchés</th></tr></thead><tbody><tr><td>Feuilles</td><td>11%</td><td>42%</td><td>20%</td><td>27%</td></tr><tr><td>Grappes</td><td>44%</td><td>31%</td><td>14%</td><td>11%</td></tr></tbody></table> <p>Pourcentage de parcelles concernées parmi les 49 suivis (vignoble traité)</p>	NB parcelles (%)	Aucun symptôme	Moins de 10% ceps touchés	Entre 10 et 50% ceps touchés	Plus de 50% ceps touchés	Feuilles	11%	42%	20%	27%	Grappes	44%	31%	14%	11%
NB parcelles (%)	Aucun symptôme	Moins de 10% ceps touchés	Entre 10 et 50% ceps touchés	Plus de 50% ceps touchés												
Feuilles	11%	42%	20%	27%												
Grappes	44%	31%	14%	11%												
Des incubations sont-elles en cours ?	<p>L'expression des pluies du 9 au 13 mai et du 23 mai est désormais complètement visible. L'évènement orageux du lundi 1^{er} juin a pu générer de nouvelles contaminations primaires et les humidités matinales qui l'ont suivi ont pu engendrer des repiquages importants, actuellement en cours d'incubation.</p>															

MILDIU	
Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	Les modèles prévoient de nouvelles contaminations sous toute pluie supérieure à 5 mm ainsi que des repiquages en conditions d'humidité importantes. La météo attendue à partir d'aujourd'hui est très favorable à ces contaminations secondaires surtout en présence de mildiou sporulant sur le vignoble.
Conclusion	La présence du mildiou est généralisée sur le vignoble et les conditions à venir sont très favorables. Le maintien d'une protection sans faille est nécessaire. Sur les parcelles où la maladie est déjà installée, la réalisation des levages et des effeuillages permettra d'aérer la zone fructifère et renforcera l'efficacité de la protection phytosanitaire.

BLACK ROT	
Des symptômes ont-ils été observés ?	Aucune progression du black rot dans les TNT depuis le 18 mai 2020. L'ensemble des placettes est touché, la fréquence d'attaque foliaire atteint environ 8 %. Ces symptômes correspondraient aux contaminations de la période du 26 avril au 1 ^{er} mai. Des symptômes réguliers peuvent également être observés sur certains parcellaires traités mais il n'y a pas d'augmentation constatée depuis le 18 mai 2020.
Incubations et Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	Les conditions météorologiques sont actuellement favorables au black rot avec le retour d'humectations matinales plus importantes et des séquences de pluies irrégulières et orageuses. Aucune augmentation des symptômes consécutive aux pluies du 9-13 mai n'est visualisée sur le parcellaire.
Conclusion	Le stade de nouaison est un stade particulièrement sensible aux contaminations black rot et il est conseillé d'utiliser un fongicide homologué contre la maladie si des symptômes sont observés régulièrement dans le parcellaire. En absence de symptômes réguliers, la protection contre le black rot reste facultative.

OÏDIUM	
Atteinte du stade de réceptivité	Le vignoble est au stade grande sensibilité jusqu'à fermeture de la grappe.
Des symptômes ont-ils été observés ?	Les premiers symptômes sur grappes sont signalés (source Touzan et BSV) ainsi que la première contamination sur feuille dans notre TNT de Libourne.
Des incubations sont-elles en cours ?	Des contaminations sont probablement en cours sous les stades phénologiques actuels mais la maladie reste anecdotique dans le vignoble girondin.

OÏDIUM

Evaluation du risque dans les jours à suivre	Les conditions météorologiques sont favorables à la maladie mais le risque reste limité étant donné la rareté des symptômes.
Conclusion	Les grappes sont à un stade de grande sensibilité et nécessitent une protection phytosanitaire jusqu'à leur fermeture. La rareté des symptômes observés (maladie quasi-absente du vignoble girondin) permet d'optimiser sa stratégie en adaptant les doses et en privilégiant si possible des solutions de biocontrôle.

L'équipe du GDON du Libournais